

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Séance du 5 juillet 2018

L'An deux mille dix-huit, le cinq juillet à dix-huit heures trente,

*le CONSEIL MUNICIPAL de cette Commune, légalement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu
habituel de ses séances,*

Sous la présidence de Philippe de BEAUREGARD, Maire.

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 25

N°2018/DELIB/041

Objet :

Budget principal
2018
Décision modificative
n°1

Rapporteur :
Sylvette GILL

Etaient présents : Hervé AURIACH, Christine WINKELMANN, Lionel MURET, Annick GUERRERO, Michel LAGARDE, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Jean-Luc DA COSTA, Jean-François LEROY, Antonio MUGA, Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Renée SOVERA, Jean-Paul MONTAGNIER, Georges POINT, Martine CELAIRE, Pascal GILL, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés : Patricia ROCHE donnant procuration à Christiane VEZIAN, Emilie LAGIER donnant procuration à Christine WINKELMANN, Fanny CUER donnant procuration à Philippe de BEAUREGARD, Laurent ARCuset donnant procuration à Marlène THIBAUD, Michel PAÏALUNGA donnant procuration à Renée SOVERA, Elvire TEOCCHI et Stessy DEROSIER, excusées.

Considérant la désignation de Monsieur Raymond KARASZI, comme secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Conformément à l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé une décision modificative du budget principal permettant d'ajuster les prévisions budgétaires initiales votées le 5 avril 2018 tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

La présente décision modificative tient compte des réalisations d'ores et déjà effectuées et de celles en cours.

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2018/DELIB/020 du 5 avril 2018 portant approbation du budget primitif de la Commune de Camaret-sur-Aigues pour l'exercice 2018,

Vu les différentes réalisations effectuées en 2018 et celles en cours,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 4 juillet 2018,

DECIDE à la majorité – 17 POUR – 4 CONTRE (Marlène THIABUD, Jean-François MENGUY, Martine CELAIRE et Laurent ARCUSET ayant donné procuration à Marlène THIBAUD) – **4 ABSTENTIONS** (Renée SOVERA, Jean-Paul MONTAGNIER, Georges POINT et Michel PAIALUNGA ayant donné procuration à Renée SOVERA) :

- D'adopter la décision modificative N°1 du budget principal de la Commune telle qu'annexée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire



Acle certifié exécutoire

Dès sa réception en
Préfecture le : 11 JUIL. 2018

Et sa publication le : 12 JUIL. 2018



84029 Code INSEE	CAMARET SUR AYGUES BUDGET ANNUEL	DM n°1 2018
----------------------------	--	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615232-020 : Entretien et réparations réseaux	820,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	820,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574-025 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00 €	820,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	820,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	820,00 €	820,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-202-020 : Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	0,00 €	5 700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-822 : Frais d'études	0,00 €	48 904,31 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	54 604,31 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-020 : Terrains nus	194 127,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2115-020 : Terrains bâtis	0,00 €	122 127,84 €	0,00 €	0,00 €
D-21312-212 : Bâtiments scolaires	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-020 : Autres bâtiments publics	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-112 : Autres bâtiments publics	1 604,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21538-822 : Autres réseaux	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21578-821 : Autre matériel et outillage de voirie	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184-020 : Mobilier	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	215 732,15 €	141 127,84 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-822 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	215 732,15 €	216 732,15 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400299-20180705-2018-DELIB-041B-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2018

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 25
VOTES :

Pour : 17
Contre : 4
Abstentions : 4

Date de convocation : 28/06/2018

Présenté par Le Maire, Philippe de BEAUREGARD (1),
A Camaret sur Aigues, le 05/07/2018
Le Maire, Philippe de BEAUREGARD,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Camaret sur Aigues, le 05/07/2018
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire, Philippe de BEAUREGARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12 JUIL. 2018, et de la publication le 12 JUIL. 2018
A Camaret sur Aigues, le 12 JUIL. 2018

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

